

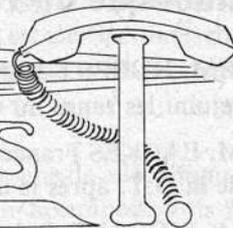


# Bulletin d'informations internes

## Table des matières

Le transfert des services administratifs de la division des postes au centre postal de Luxembourg-gare .....	1
Bureaux de poste: nouveaux bâtiments et travaux de transformation .....	2
Postomat: premier bilan .....	3
<b>Communications T:</b>	
Editorial .....	5
Rubrique du personnel .....	6
Ganz kurz .....	6
Création d'un bureau d'accueil au service des abonnés au téléphone à la Division des Télécommunications .....	8

# Communications



Administration des P. et T.  
Division des Télécommunications

2<sup>e</sup> année No 3  
janvier 1983

## Editorial

Dat lescht Joer war zimmlech bewegt, nët nëmmen um Niveau vun der Direktioun, mé och zu Hollerech an der Telekommunikatiounsdivisioun sin munch Ännerungen agetratt. Den éischte Februar 1982 hun déi zwéin Chefs de service vun den «Zentralen» a vum «Réseau» hir Fonktiounen getosch, wéi et schons seit längerer Zeit geplangt war. Den Här Gross huet den «Zentralebetrieb» iwerholl an den Här Heinen gouw neien Patron vum «Réseau-betrieb». Kuerz dono huet och de Chef vum Service Administratif gewiesselt, den Här Atten ass a Pensioun gang an den Här Penning huet seng Nofollech ugetratt. Et ass nët dobei bliwen. Durch d'Aféierung vum néien Organigramm gouw den Här Dondelinger an Direktioun beruff an den Här Gross huet d'Leedung vun der Telekommunikatiounsdivisioun iwerholl. Mir verléieren am Här Dondelinger e Mann, den net esou schnell zu ersetzen ass.

Mir soen him fir seng kompetent Leedung vun der DT a fir seng Arbecht en härzleche Merci a mir wönschen him vill Erfolleg a senger neier Missioun. Sengem Successeur hei zu Hollerech, dem Här Gross, wönsche mir och vill Erfolleg a besonnech vill Mutt an Ausdauer bei der Leedung vun der DT an deenen nächste Joren, déi wéinst der undaurender Kries an der zousätzlicher Personalreduktion nach méi schwierig a problematesch wéi an der Vergangheet wärt gin.

MB



De «Bureau d'accueil» an der D.T.

Bericht un Enn vun desém Bulletin

## Rubrique du Personnel

MM. HUBERT Jean-Claude du service de construction et THEATO Marc du C.T. de Kirchberg ont rejoint les rangs du C.T. de Luxembourg-Ville.

M. BACKES François du bureau des postes de Luxembourg - 1 a été détaché au service administratif de la D.T. après le départ de M. TROSSEN Marc.

M. ZIGRAND Robert du service de documentation et de dessin a pris service au C.T. de Redange, tandis que M. LANGHEGERMAN Jean a quitté le C.T. de Luxembourg-Ville pour celui de Filsdorf.

MM. De PRYCK Claude et SIMON Paul ont introduit leur démission.

MM. MULLER Emile du BRT et THOMA Emile de l'Atelier Electrique ont pris la retraite.

## Ganz kurz

- En mi-janvier 1983, l'Administration des P. et T. a entamé, ensemble avec le fournisseur BELL/SESA, les tests de réception provisoire du **réseau public national de données à commutation par paquets LUXPAC**. Depuis l'installation du matériel en juillet 1982, l'Administration a effectué des tests de fonctionnement des équipements, elle a permis à certains constructeurs d'équipements terminaux de faire des essais sur le réseau et le personnel chargé de l'exploitation du réseau s'est entraîné avec l'opération des commutateurs et du centre de gestion. Une liaison internationale avec le réseau français TRANSPAC pour tester l'interconnexion des deux réseaux a été établie récemment. Dès la mise en service opérationnelle de cette liaison, tout le trafic international sera acheminé en transit par le réseau TRANSPAC. Des liaisons internationales directes avec d'autres pays voisins seront réalisées durant les prochains mois. L'ouverture commerciale du réseau est prévue pour le mois de juin prochain.

Actuellement, l'Administration des P. et T. offre un service préopérationnel gratuit à tous les usagers intéressés. Un avis afférent a été publié dans les quotidiens luxembourgeois en décembre 1982.

- Den **öffentlechen Alarmréseau**, dén am Hierscht 1980 installéiert a während méi wéi engem Joer am Testbetrieb gelaaf ass, gouw am Dezember 1981 kommerziell a Betrieb geholl. Haut si méi wéi 330 Abonnenten ugeschloss an operationnell, iwert 100 zousätzlech Abonnenten hun eng Demande eragereecht an warden op hiren Uschloss. Me net nëmmen op der Seit vun den Abonnenten, mé och op der Seit vun deenen Institutiounen, déi Alarmer iwert d'öffentlech Netz gescheckt kréien an auswerten, wor eng grouss Nofro no PSI'en (PSI: = poste secondaire d'identification = Empfangséquipement mat engem Drucker, wou d'Alarmer erausgedreect gin). Et woren ursprenglech nëmmen 8 Uschlöss fir PSI'en virgesin, a mir hun no kurzem schons no Méiglechkeeten misste sichen, fir eng Erweiterung durchzeféieren. Aus verschiddenen Grënn gouw eng net alldeeglech Léisung an dësem Fall zereckbehalen, déi erfollegréich a kurzer Zeit a mat wéineg Geld réaliséiert gin ass. Zwe Studenten vum IST (Institut supérieur de Technologie = Technikum) um Kierchbiérg hun als «Projet de fin d'études» am Juni 1982 en Equipement entweckelt an opgebaut, fir Alarmmessages op e pur Ausgangsleitungen ze verdélen. D'Spezifikatiounen vun dësem Equipement, dât EDMA (Equipement de distribution de messages d'alarmes) gedeefte gouw, an dât mat engem Mikroprocesor réaliséiert sollt gin, gouwen vun eisem Service geliwert.

De Prototyp vum IST gouw an der Zwëschenzeit vun eis op Härz a Nieren ausprobiéiert an «à point» gesât an dun huet den Atelier Electrique eng Kopie a professionneller Qualitéit nogebaut. Mat Hellef vun desem Equipement gouw an den leschten Wochen déi geplangten Emschaltung vun eenzelnen PSI'en durchgeféiert an déi zousätzlech Commanden vun PSI'en, déi schons lang opstun, konnten ausgeféiert gin.

Et get dru geduecht, fir och dest Joer eng oder déi àner Arbecht mam IST zesummen ze

mächen, an dât well déi zwou Seiten dofun profitéieren können. Iwregens ass een vun desen zwee Studenten, déi de Projet EDMA durchgeführt hun, den Här M. Durbach, bei eis am Spéithierscht 1982 agestellt gin a mecht am Moment sei Stagjoer als ingénieur technicien an deenen verschiddene Servicer vun der Divisioun vun den Telekommunikatiounen.

- La Convention et l'Accord d'Exploitation d'EUTELSAT (organisation européenne de télécommunications par satellite) ont été signés pour le Luxembourg par l'Ambassadeur luxembourgeois à Paris le 28.09.1982. Les mêmes convention et accord d'exploitation feront encore l'objet d'une approbation parlementaire afin d'être ratifiés. EUTELSAT lancera prévisiblement, moyennant la fusée européenne ARIANE, un premier satellite ECS (European Communications System) en mai 1983 et un deuxième en décembre 1983. Ces satellites qui serviront à établir des circuits téléphoniques internationaux en Europe, seront accédés par une station terrienne commune pour les pays du Benelux installée à Lessive dans les ardennes belges. Une convention relative à la création et l'exploitation de ladite station a été signée le 9 décembre 1982 par les directeurs de la Régie belge de TT, de l'Administration néerlandaise des Postes et Télécommunications et par notre directeur. Le Luxembourg détient une part d'investissement de 2% à la station terrienne. La mise en service de la station est prévue pour la mi-84.
- Le 20 octobre 1982, le constructeur et le représentant luxembourgeois d'une marque renommée de matériel de réception ont présenté, suite à une demande d'offre de l'Administration des P. et T., une station terrienne transportable d'une antenne de 3m de diamètre. L'antenne a été mise en place dans la cour de l'Hôtel Holiday Inn et une démonstration de réception a eu lieu en présence du Ministre des Communications et du directeur de l'Administration des P. et T. Le programme TV reçu a été émis en Angleterre et transmis par le satellite OTS (orbital test satellite) dont l'utilisation est contrôlée par EUTELSAT.

Le satellite OTS, construit dans le cadre du programme de l'Agence Spatiale Européenne, a été mis sur orbite par la fusée américaine THOR DELTA en mai 1978. Il peut être considéré comme le précurseur des satellites ECS (voir article sur EUTELSAT). En effet, un grand nombre d'essais dans le domaine de la télévision analogique et digitale et de la téléphonie digitale, effectués sur OTS ont fourni des résultats utiles et considérés lors de la conception des satellites ECS. Puisque OTS utilise des bandes de fréquences qui ne sont pas des bandes de radiodiffusion prévues par le CCIR, les transmissions sont codées et ne sont pas destinées à être reçues par le public en général. Signons encore que la vie du satellite OTS qui n'était conçu que pour une durée opérationnelle de 3 ans, touchera seulement à sa fin dans les derniers mois de 1983; en effet, les réserves de carburant vont s'épuiser de sorte qu'OTS ne pourra plus être maintenu à sa position orbitale de 5° Est.

- Die Einführung neuer Dienste und Techniken bedingt Umstellungen auf allen Ebenen der Fernmeldeabteilung. So wurden im «Service Exécution» vom Baudienst drei «Spécialéquipes» gebildet, welche aus den Herren Fehlen, Feinen, Hirsch, Koenig, Milbers, Schmitz bestehen und unter Leitung vom Sektionsleiter, Herrn J. Jung für Spezialaufgaben eingesetzt werden. In erster Linie führen sie die Anschlüsse im öffentlichen Alarmnetz aus, weil diese Arbeiten besondere Kenntnisse verlangen und weil besonderes Material eingesetzt wird. Eine der «Spezialéquipes» hat ausserdem in letzter Zeit alle Euronet-Neuan schlüsse durchgeführt und die zugehörigen Modems installiert. Momentan werden alle «Equipes» mit der Technik der Anschlüsse des öffentlichen Datennetz LUXPAC vertraut gemacht und die Testanschlüsse der ersten LUXPAC-Abonnenten wurden bereits von ihnen ausgeführt. Es ist vorgesehen, dass zukünftig auch alle Datenmietleitungen von den «Spezialéquipes» geschaltet und durchgemessen werden.
- Suite à la nouvelle réglementation concernant l'utilisation de stations CB en vigueur depuis le 28 octobre 1980 l'administration a adressé en décembre 1982 une lettre circulaire à tous les détenteurs d'une autorisation pour l'utilisation d'une station CB dans la bande de 27 MHz pour leur rappeler que la période transitoire de 2 ans prévue par le nouveau règlement venait à échéance. A partir du 01.01.1983 une nouvelle autorisation doit être sollicitée par les utilisateurs; celle-ci toutefois n'est accordée que pour des stations conformes aux stipulations techniques fixées par le nouveau règlement.

A cette fin, le service radio procède dans son atelier de la rue de Thionville à un contrôle des équipements présentés par les détenteurs.

- Le 19 janvier l'administration a officiellement mis en service le câble coaxial Luxembourg-Esch-Wobrecken d'une capacité de transmission de 1920 circuits actuellement équipé pour 360 circuits. Il doit notamment décongestionner le trafic téléphonique de et vers les centraux terminaux du secteur d'Esch. A cette occasion, Monsieur le Ministre d'Etat a inauguré la liaison par fibres optiques expérimentale entre Luxembourg-Ville et Belair permettant d'aiguiller jusqu'à 240 circuits du câble coaxial précité sur les quatre fibres. A l'occasion d'un prochain numéro du bulletin un article plus détaillé sera consacré à cette nouvelle technologie.
- A Ettelbruck, le service de construction regroupant quelque 15 agents a pu déménager à la fin de l'année 1982 dans ses nouveaux locaux. En effet, après le départ du bureau postal des surfaces de l'ancien bureau ont été renovées et servent maintenant de bureaux, de vestiaires et de magasins pour les équipes stationnées à Ettelbruck.
- Fin janvier 1983 un premier tronçon de la liaison coaxiale Luxembourg-Redange d'une capacité de 960 circuits a été mis en service. Dans une première phase des circuits MIC, transitant par le câble existant à paires symétriques entre Luxembourg et Kehlen, empruntent le nouveau câble coaxial entre Kehlen et Redange, le central de Schwebach étant également desservi à une date ultérieure. En phase définitive le tronçon Kehlen-Redange viendra se greffer sur le câble coaxial Luxembourg-Belair-Neidhausen desservant les centraux de Mersch, Roost, Ettelbruck, Diekirch et Markenbach.

### **Création d'un bureau d'accueil au service des abonnés au téléphone à la Division des Télécommunications.**

Durant des années, le public errait dans les couloirs de la vieille bâtisse du 17, rue de Hollerich, essayant de retrouver à l'aide des numéros minuscules en haut des portes anonymes le service et la personne qu'il recherchait. L'éparpillement des services dans différents ailes de ce bâtiment, l'absence de panneaux indicateurs et de plaques de noms aux portes étaient loin de rendre cette tâche des plus faciles.

La nécessité de disposer à court terme d'un bureau supplémentaire et l'exiguïté des locaux présents, nous poussaient à rechercher d'urgence une solution alternative. Ainsi réapparaissait l'idée de la création d'une réception à l'instar des bureaux d'accueil du réseau commercial de l'Administration française des Postes et Télécommunications. Déjà en 1978, une étude avait été entreprise avec le double but de mieux guider le public et dans le bâtiment et dans le choix de son installation téléphonique. A ce moment, la promesse d'une prochaine construction d'un nouveau bâtiment pour le service de la Division des Télécommunications, retardait la mise en oeuvre de cette étude. Comme la réalisation d'une construction nouvelle se fait toujours attendre, le projet de 1978 entrait dans sa phase d'exécution. La conciergerie et les locaux de l'ancienne réception occupée périodiquement par un agent qui devait s'absenter souvent pour prendre le courrier dans la boîte postale à Luxembourg-1, assurer la navette-courrier DT-Direction le matin, emballer et expédier les colis avec les annuaires téléphoniques et télex, se prêtaient bien aux fins voulues.

Afin d'éviter que les agents chargés de la gérance de ce bureau d'accueil ne se trouvent continuellement à l'attente des clients à venir, il était de première importance de créer un bureau polyvalent. Aussi était-il logique de penser à y loger un bureau du service des abonnements au téléphone ayant beaucoup de trafic-clients, existant ainsi à beaucoup de gens le trajet de devoir monter jusqu'au premier étage.

Ainsi le service des abonnements nouveaux, avec les agents MM. Anzia, Kraemer et Liber y fut implanté début octobre 1982 après un réaménagement des deux bureaux et une remise en peinture.

Après une période de rodage, le service accueille actuellement une moyenne de 40 clients par jour avec des pointes allant jusqu'à 80 clients par jour. La grande majorité de ces clients peuvent être satisfaits à la réception même et n'ont plus besoin de s'engouffrer dans le labyrinthe des couloirs.

Mais examinons une fois de plus près ceux qui viennent demander conseil. D'abord il y a les clients propres à ce service, ceux qui préfèrent introduire personnellement leur demande pour un raccordement nouveau et se renseigner directement sur les possibilités de raccordement. Et là encore, on en voit de toutes les couleurs. De celui, qui tout timidement demande quand il pourra avoir son raccordement à celui qui s'énerve parce qu'on ne l'a pas encore raccordé hier alors qu'il ne fait que déposer sa demande aujourd'hui.

Comme notre pays héberge des gens de toutes les nations d'Europe, il faut parfois se servir de ses doigts et mains et parler du français petit-nègre pour être compris et comprendre ce que l'autre veut. On raconte cette histoire vraie d'un agent qui nous a quitté depuis un bout de temps et qui demandait à un anglais «What do you travel?» pour savoir ce qu'il faisait comme travail.

Les clients qui veulent introduire une demande de déplacement ou de cession de leur raccordement téléphonique sont utilement renseignés et guidés par le personnel du bureau d'accueil et trouvent plus facilement le bureau ou la personne qu'ils recherchent.

Pour les autres clients on peut distinguer entre ceux qui viennent la première fois et les habitués. Les premiers sont pris en charge par le personnel du bureau d'accueil et aidés s'ils demandent conseil. Bien sûr les représentants indésirés et les démarcheurs ne demandent que rarement conseil, car ils risquent d'être refoulés.

Les habitués tels que les entrepreneurs de travaux publics qui viennent se renseigner au bureau de documentation et de dessin sur la présence de câbles souterrains sur leurs chantiers, les entreprises privées qui enlèvent les cahiers de charges pour les soumissions ou qui viennent pour remettre leur offre et assister le cas échéant à l'ouverture d'une soumission n'ont pas besoin de cette aide à l'orientation. De même que les délégués commerciaux et techniques des fournisseurs qui viennent présenter un nouveau produit ou remettre des échantillons, savent très bien où s'adresser, car ils ont pris leur rendez-vous à l'avance et savent de la sorte l'étage et le numéro du bureau où ils doivent aller.

Les clients importants, et j'y pense aux institutions financières, les communautés européennes, les administrations et les grandes firmes qui veulent se renseigner, avant de réaliser leur propres projets, sur les nouveaux services de télécommunications que leur offre notre administration, prennent tous rendez-vous avant de venir et s'assurent de la sorte la collaboration et un entretien avec un agent compétent et parfaitement au courant de ce qui les intéresse, comme p.ex.: taxes de raccordement et facilités de notre réseau de données et du réseau d'alarme.

Signalons enfin ceux qui viennent avec leur poste téléphonique sous le bras en prétendant que leur raccordement téléphonique est dérangé. Pour le moment, l'Administration n'est pas encore en mesure de les secourir sur le champs; le plus souvent ils doivent retourner à la maison avec le poste téléphonique et attendre le passage d'un agent de dépannage.

Conjointement avec l'installation du bureau d'accueil, des nouveaux panneaux indicateurs ont été montés, indiquant dès lors clairement et indubitablement dans quel couloir se trouve quel numéro de bureau. Des plaques uniformes et esthétiques aux portes renseignent sur le numéro du bureau, le service et le nom de ses occupants, tandis qu'une grande pancarte indique au hall d'entrée les numéros des bureaux et les noms des chefs de service.

Le nombre des retraits opérés par les Français et les Belges au Luxembourg, de même que le nombre des retraits faits par les Luxembourgeois en France et en Belgique affichent actuellement un tassement. Après une période de pointe pendant la période des vacances d'été et pendant la fin de l'année, le nombre des opérations effectuées par les titulaires de cartes belges et françaises se stabilise actuellement autour du chiffre moyen qui est de 90 opérations par mois pour les retraits belges et de 203 opérations pour les retraits français. Les Belges ont tendance à faire des retraits plus importants (5.000 ou 6.000 francs par retrait) que les Français qui font en moyenne des retraits de 3.000 ou 4.000 francs.

Une évolution précise ne peut pas être déduite du nombre des prélèvements des Luxembourgeois en France et en Belgique. Une évolution en dents de scie pour la Belgique avec un mois record de 155 opérations en décembre 82. Un nombre exceptionnellement élevé d'opérations de retrait a été enregistré pour les deux mois de vacances d'été en France: 477 pour août 82 et 418 pour le mois de septembre 82. Depuis on assiste à une évolution irrégulière avec une tendance à la hausse qui se concrétisera certainement à long terme. La moyenne des opérations effectuées par des Luxembourgeois en France est de 273 et en Belgique de 117. Les sommes prélevées en Belgique sont un peu plus élevées qu'en France: si le Luxembourgeois fait souvent des retraits de 5.000 francs en Belgique, il en fait rarement de cette valeur en France où il se satisfait de l'équivalent de 3.000 ou 4.000 francs.

Cette première étude superficielle des chiffres les plus éloquents indique que le service Postomat s'est établi de façon solide et certainement durable, et que les conditions de base sont remplies pour permettre une intensification de plus en plus large de son utilisation.